



Disponible en ligne sur

ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France

EM|consulte
www.em-consulte.com

**Annales de
cardiologie
et d'angéiologie**

Annales de Cardiologie et d'Angéiologie xxx (2017) xxx-xxx

Article original

Les morts subites à Versailles : une relecture du traité de Dionis (1710)

Sudden death in Versailles: A review of a cardiovascular treatise by Dionis (1710)

P. Charlier^{a,*,b}

^a Équipe d'anthropologie médicale et médicolégale, UFR des sciences de la santé, UVSQ, EA 4569 Paris-Descartes, 78180 Montigny-Le-Bretonneux, France

^b CASH/IPES, 403, boulevard de la République, 92000 Nanterre, France

Reçu le 19 juillet 2016 ; accepté le 22 mars 2017

Résumé

En 1710, le chirurgien Pierre Dionis publie une *Dissertation de la mort subite*. Reprenant et développant les travaux de son homologue romain Jean Marie Lancisi, il y décrit et analyse plusieurs dizaines de cas de morts subites observées par ses soins. Un grand nombre de cas a été suivi d'autopsies permettant une confrontation anatomoclinique. Sont proposées des causes de décès (embolie pulmonaire, infarctus myocardique, accident vasculaire cérébral hémorragique, rupture artérielle, etc.), des mécanismes physiopathologiques fondés sur la théorie antique des humeurs, et des actions préventives à mener pour éviter ces décès inopinés. Dans le présent article, on opposera ces éléments anciens aux données actuelles de la littérature.

© 2017 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

Mots clés : Histoire des maladies ; Histoire de la médecine ; Anthropologie médicale ; Infarctus myocardique ; Embolie pulmonaire ; Accident vasculaire cérébral ; Rupture vasculaire ; Autopsie

Abstract

In 1710, the surgeon Pierre Dionis publishes a *Dissertation on sudden death*. Echoing and expanding the work of his Roman colleague Jean Marie Lancisi, he describes and analyzes dozens of cases of sudden death observed by him. A large number of cases was followed by autopsies allowing clinicopathological confrontation. Are proposed causes of death (pulmonary embolism, myocardial infarction, hemorrhagic stroke, arterial rupture, etc.), pathophysiological mechanisms based on the ancient theory of humors, and preventive actions to avoid these unexpected deaths. In this article, we oppose these old data to those of current literature.

© 2017 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

Keywords: History of diseases; History of medicine; Medical anthropology; Myocardial infarction; Pulmonary embolism; Stroke; Vascular rupture; Autopsy

Dans la préface de sa *Dissertation sur la mort subite* (Paris, 1710) (Fig. 1), Pierre Dionis rapporte une véritable « épidémie » de morts subites survenue à Rome peu avant, au cours de laquelle le Pape Clément XI ordonna la pratique d'autopsies systématiques aux fins de découvrir la cause et le mécanisme de cette inflation de décès (avaient été imputés l'action néfaste du tabac, du chocolat, des gaz putrides de la

ville, etc.). Son premier médecin (Jean Marie Lancisi) pratiqua ces ouvertures de cadavres, et rédigea en conséquence un rapport (*De subitaneis mortibus*) dont un résumé fut publié dans le *Journal des Savants* [1]. Lancisi objectiva les mêmes lésions que celles mises en évidence par Dionis, à savoir : « tantôt des vaisseaux rompus et crevés, qui avaient été auparavant affaiblis, soit par des varices, soit par des anévrismes ; tantôt c'était du sang épanché dans le cerveau, et tantôt des obstructions dans les vaisseaux du cœur et des poumons » (Dionis [2], 1710, préface).

Contrairement à son confrère romain, Dionis choisit d'écrire en latin, pour s'assurer une diffusion large au corps médical et

* Correspondance.

Adresse e-mail : philippe.charlier@uvsq.fr

DISSERTATION SUR LA MORT SUBITE.

AVEC L'HISTOIRE D'UNE
FILLE-CATALEPTIQUE.

Par M. ^{Pierre} DIONIS, Premier Chirurgien
de feu Madame la Dauphine, à pré-
sent de Madame la Duchesse de Bour-
gogne, & Juré à Paris.

Robert Troups Faune

to
Harvard College



A PARIS,
Chez LAURENT D'HOURLY, Imprimeur-
Libraire, rue S. Severin, au Saint-
Esprit, devant la rue Zacharie.

M. DCCX.

Avec Approbation & Permission.

Fig. 1. Frontispice de Dionis P. *Dissertation sur la mort subite*. Paris : Laurent D'Hourly ; 1710 (exemplaire de l'université d'Harvard, États-Unis).

aux savants en général. Mais en s'intéressant à ce type de décès (brutal et sans signa avant-coureur), Dionis cherche avant tout à vérifier son hypothèse d'un même processus causal pour deux populations différentes (mais comparables) ; il s'investit également d'une autre fonction, non plus simplement descriptive, mais aussi préventive : « Cette raison n'est que trop suffisante pour exciter la curiosité du lecteur, qui apprendra dans ce livre la cause des morts subites, et en même temps les moyens de s'en garantir » (Dionis [2], 1710, préface).

Dionis commence par s'étonner de la vivacité de l'homme (comprenons : la résistance de l'homme à la mort, dans une perspective qui annonce la définition de la vie par Bichat : « la vie est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort. Tel est, en effet, le mode d'existence des corps vivants, que tout ce qui les entoure tend à les détruire. Les corps inorganiques agissent sans cesse sur eux ; eux-mêmes exercent les uns sur les autres une action continuelle ; bientôt ils succomberaient s'ils n'avaient en eux un principe permanent de réaction. Ce principe est celui de la vie ». Bichat X. [3] *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*. Paris, 1800) : « La mort subite étonne tout le monde, et pourtant loin d'être surpris de la voir arriver quelquefois, l'on devrait plutôt l'être de ce qu'elle n'arrive pas plus souvent. En effet, on ne doit pas être étonné de voir mourir un homme, mais il faut l'être de le voir vivre, vu que le corps humain est composé de tant de ressorts si différents les uns des autres, qu'on a peine

à comprendre comment il peut vivre quelquefois pendant un long temps, et comment il ne périt pas peu de temps après sa naissance » (Dionis [2], 1710, p. 9).

Dionis, qui est alors premier chirurgien de feu Madame la Dauphine, à présent de Madame la Duchesse de Bourgogne et juré à Paris, peut se targuer d'avoir autopsié nombre de ses patients, et d'avoir pu mener, avant l'heure, une confrontation anatomo-clinique : « Dans le grand nombre des anatomies publiques que j'ai faites, j'ai vu des faits assez particuliers : à un potier d'étain qui fut exécuté au faubourg Saint-Germain, je lui trouvai la dure-mère osseuse qui était comme un second crâne enfermé dans le premier ; à un autre sujet, je lui trouvai le péricarde adhérent au cœur, et par conséquent privé de cette eau qu'il doit contenir ; à une femme que je disséquai au Jardin Royal, je lui trouvai une glande à la matrice de la grosseur et de la figure d'une boule de mail. Ces trois personnes ne sont point mortes par le vice de ces organes, et ils auraient pu vivre encore plus longtemps si on le nez avait point pendus » (Dionis [2], 1710, p. 67). Sa grande expérience montre que c'est toujours le même processus qui aboutit à une mort subite : « c'est toujours par l'interruption de la circulation, parce que le sang ne pouvant aller au cœur pour entretenir ces mouvements, il cesse de battre et l'animal tombe tout d'un coup » (Dionis [2], 1710, p. 12).

Pour synthétiser les observations de Dionis (confirmant celles de Lancisi) en langage moderne et selon la sémiologie contemporaine, les causes observées de mort subite sont : la rupture artérielle (sur plaque d'athérome), l'infarctus myocardique par thrombose coronarienne, l'accident vasculaire cérébral ischémique ou hémorragique, l'embolie pulmonaire. Ces causes n'ont pas changé de nos jours.

Dionis identifie comme principaux facteurs de risque les excès alimentaires (pouvant faciliter l'apparition de deux entités nosologiques identifiées au 20^e siècle : l'hyper-cholestérolémie et le diabète, considérées comme facteurs de risque cardiovasculaires) : « De tous ceux qui furent attaqués de ces morts subites, il n'y en eut presque pas un qui eût mené une vie sobre. En effet, ce sont ces gourmands qui, convoitant des yeux tout ce que l'on met sur une table, avant que de le dévorer avec les dents, et qui mangeant plus qu'ils ne faut pour vivre, périssent de cette manière à Paris comme à Rome : au lieu que ceux qui mangent peu, vivent longtemps et ne meurent point de mort subite » (Dionis [2], 1710, p. 15). Fidèle à la théorie des humeurs énoncée par ses prédécesseurs, il propose une explication fondée sur les fluides corporels : « Les grands mangeurs, donnant à leur estomac plus d'aliments qu'il n'en faut pour fournir la quantité de chyle et de sang nécessaire pour vivre, le superflu ne pouvant pas être contenu dans les vaisseaux, il les force, les fait crever, et se dégorge dans les parties qu'il inonde et qu'il étouffe » (Dionis [2], 1710, p. 16). C'est pourquoi, selon lui, les femmes (jusqu'à la ménopause) sont protégées des morts subites, en raison de leur élimination mensuelle de ce « surplus de sang ». En conséquence, un des moyens préconisés pour prévenir la survenue de la mort suite a été la pratique de la saignée : si l'on suit la logique de Dionis, en diminuant le volume sanguin, on diminuait le risque de mort subite. En réalité, c'est plus par un mécanisme hypotenseur artérielle que cette saignée se révélait utile et efficace. . .

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/8652287>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/8652287>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)